Chronique no. 1 Un beau cadeau de Noël

Chers amis, vous trouverez en annexe la photo de l'acte de vente de la terre de James Broadbent au notaire Gérard Southière le 2 juillet 1945 pour la somme de 12,000 dollars.

Le document original est conservé par son fils Daniel né en 1940 et lui aussi notaire ayant pratiqué à Granby. C'est ce dernier qui nous a gracieusement permis de photographier le document.

Tel que vous l'a annoncé notre présidente, j'ai entrepris de pousser plus avant la connaissance de notre passé. Comme je l'ai écrit, j'ai voulu procéder d'abord par interviews puisqu'une grande partie des acteurs sont toujours accessibles.

Pour ces rencontres, je me fais accompagner d'un témoin qui, si possible, est ou était dans notre exécutif. Ces interviews sont enregistrés pour vérifications ultérieures. Les fruits de ces recherches vous seront communiqués dans une chronique que je voudrais rendre mensuelle.

Ainsi, pour aiguiser votre appétit, en janvier vous apprendrez à connaître un véritable héros qui a toujours voulu rester discret : M. Théophane Bélanger.

Je remercie Mme Manoushka Ross et Mme Renée Joyal qui ont participé aux premières entrevues.

Vous connaissez donc maintenant la réponse à la première question de mon quiz qui apparaissait à la fin de ma première présentation.

Jacques Couture

Gérard A. Southière, B.A., B.Péd.
Notaire-Notary
C.C.S.
Granby, Qué.

Bureau
39, rue Principale :
Tél. 805

Résidence
50, rue Dufferin
Tél. 2784

Magog, July 2nd 1945.

I the undersigned James Broadbent of Magog do hereby grant to G.A. Southière of Granby the exclusive right up to the fifteenth of July, instant to buy the lake front of the Wright's Beach, approximately 2400' front more or less, from Mr. Hall's fence running towards Mr. Broadbent's house, by a depth known from the parties (Sketch on the back) up to the fence.

Price will be twelve thousand dollars ($12000.) to be paid cash, clear of all debts, mortgages and taxes, and including a right of way from the public road to the above Wright's Beach land. The purchaser will have to make his own private road on my land where agreed upon within two years.

Possession will be immediate. It is also understood that the vendor & Mr. Hall will have a right of way up to their respective properties. And the parties have signed.

The purchaser will have the first option to buy all or any part of the residue of my farm within ten years from now at the same real price offered by any party. This condition applies to my & Mr Southière's representatives too. James Broadbent

This option is intended for two weeks from July 15th 1945 as per your [illegible]. Magog July 11th 1945. James Broadbent

Chronique no. 2 « Notre Épiphanie »

Le mot « épiphanie » se rapporte généralement à la fête religieuse célébrée le 6 janvier. Il ne faut pas oublier qu'il est utilisé aussi pour caractériser un événement, une expérience qui ont modifié de façon significative notre devenir. C'est à ce deuxième sens que j'ai recours pour intituler la chronique d'aujourd'hui.

Un des principaux acteurs de cette « Épiphanie » est M. Théophane Bélanger.
M. Bélanger (Théo pour les proches) avait 3 occupations : travail à la Dominion Textile, travaux pour le notaire Southière et échevinage au Canton de Magog. C'est cette dernière occupation qui le met en lumière aujourd'hui.

Quand les projets de vente et de lotissement de nos 2 parcs ont été présentés à la ville, M. Bélanger a compris immédiatement les conséquences désastreuses de cette demande pour tous les propriétaires d'alors. Il prend soin de s'assurer auprès du notaire de la véracité du projet. Le notaire lui a fait bien comprendre que tous les terrains vendus ou à vendre ne comportent qu'un droit de passage vers le lac et non pas la conservation des 2 parcs.

Tenu à une certaine discrétion à cause de son rôle d'échevin, notre héros s'est appliqué à répandre rapidement cette nouvelle à tout l'entourage. La réponse fut enthousiaste, intense, efficace et a entrainé la mort du projet initial. Nous reviendrons plus tard sur cette réaction.

Vous comprenez sans doute maintenant pourquoi j'ai utilisé le mot « épiphanie » pour intituler la chronique d'aujourd'hui : notre domaine a été sauvé par la diffusion précoce de la nouvelle de la disparition imminente des deux parcs.

PS Tous ces faits ont été recueillis auprès de M. François Bélanger, fils de Théophane et de Mme Candide Latulipe Bélanger, épouse de Théophane.
M. Théophane Bélanger est aujourd'hui décédé.
Mme Renée Joyal m'accompagnait.
Pour des raisons de logistique, cette deuxième chronique est apparue dans les Info-lettres publiées dernièrement.

La prochaine chronique sera publiée au début de février.
Nous en apprendrons encore plus sur un autre grand bâtisseur : le Dr Roger Guertin.

Jacques Couture

Chronique no. 3

Devant l'abondance et surtout la grande qualité des documents qui me sont fournis, je me sens obligé « moralement » à passer à 2 chroniques par mois.

L'apport du Dr Roger Guertin

Parmi les grands architectes de notre développement, on retrouve très tôt le Dr Roger Guertin (1911-1977). Le Dr Guertin pratiquait la médecine ici même à Magog. Il avait une très grande clientèle en obstétrique. Il aimait beaucoup «Wright's Beach» et se proposait d'y acheter un terrain. Apprenant que le notaire Southière venait d'acheter la terre Broadbent, dans l'après-midi même de la signature du contrat final, le Dr Guertin achète un tout premier terrain au notaire Southière. La transaction fut si vite conclue que les textes renfermaient des mesures imprécises et on a dû plus tard les certifier en utilisant l'ancienne pratique de la vaisselle brisée (cette pratique consistait à enterrer de la vaisselle brisée aux quatre coins du lot convoité en attendant qu'un arpenteur vienne délimiter l'emplacement selon les règles de l'art). Il commence la construction de son chalet même avant celui du notaire.

Dans les années qui suivent, les familles Mercier, Gérin et Pépin construisent autour de ces deux premiers chalets. À l'automne 1946, on procède à l'installation de l'électricité et du téléphone dans le secteur.

Le Dr Guertin joue un rôle important dans tous les projets qui se présentent : traçage et entretien des rues, collecte des ordures, éclairage, etc. Il se démarque cependant par deux importantes réalisations : la construction de la chapelle qu'il finance lui-même en 1954 et la construction de 16 chalets pour location.

En ce qui concerne les chalets, il faut comprendre que plusieurs de ses locataires de saison ont tellement apprécié la qualité de l'environnement qu'ils ont acheté des propriétés par la suite. Le Dr Guertin a ainsi contribué de façon appréciable au renom et au développement de la plage.

En ce qui concerne la chapelle, le Dr Guertin a joué un rôle primordial. En plus de financer sa construction (7 000 $), il veille à la réalisation de toutes ses étapes. Nous décrirons dans une chronique spéciale cette construction, ses agrandissements et le rôle très particulier et extrêmement positif que ce bâtiment a joué dans le développement social des résidents de Southière-sur-le-Lac.

En terminant, je me dois de souligner le rôle que les enfants du Dr Guertin ont joué dans l'entretien de l'environnement et l'animation des loisirs. On doit signaler surtout l'apport de Renée qui a donné pendant près de huit ans des cours de natation à tous les enfants de la plage.

Jacques Couture
19 janvier 2022

1er février 2022 **Chronique no. 4 La Chapelle**

Pour faire un peu de diversité, j'ai voulu détourner momentanément mon attention de nos grands pionniers pour la tourner vers les circonstances qui ont entouré la construction de notre chapelle. J'y consacrerai deux chroniques. Vous pourrez encore une fois y reconnaitre la mentalité des premiers résidants de la plage et leur enthousiasme.

Toute cette information et les documents visuels les accompagnant m'ont été gracieusement fournis par Mme Renée Guertin, qui, avec les membres de sa famille, les avaient ¨religieusement¨ regroupés dans un magnifique mémoire. Je m'en servirai aujourd'hui ainsi que dans d'autres chroniques à venir.

Extrait no.1 (tiré du mémoire)
« Assemblée spéciale des propriétaires de la plage Wright tenue le 15 mai 1954
À l'hôtel Union de Magog

On parle ensuite de la question de la chapelle et le président invite M. Bernard à donner quelques renseignements concernant son expérience à la chapelle du Divin-Amour*. La chapelle de 30pi. par 60 pi. a couté environ 7 000$. Elle contient 42 bancs de quatre personnes et peut loger en tout 168 personnes assisses. La construction fut donnée par contrat et financée par l'évêché au taux de 4½ % d'intérêt plus les amortissements.
Après une discussion assez animée, le Dr Guertin prend la parole pour offrir de financer lui-même la construction de la chapelle aux mêmes conditions d'intérêt et d'amortissements qu'à Notre-Dame du Divin-Amour : à la condition toutefois que les revenus soient sous le contrôle exclusif des syndics.

Il est proposé par M. Henri Southière et secondé par M. Omer Boisvert et Wilfrid Simard, que l'offre du Dr Roger Guertin de financer la construction de la chapelle au taux de 4½ % plus l'amortissement, à condition que tous les revenus soient sous le contrôle des syndics et que ces mêmes syndics soient nommés à la suggestion du Dr Guertin, soit accepté… La proposition fut acceptée à l'unanimité.

Il est proposé par M. Ernest Boivert, secondé par M. Arthur Dion, que l'on adopte un vote de remerciement à l'adresse du Dr Guertin, pour sa générosité.
Adopté à l'unanimité »

Autres faits dignes de mentions
1962 : Acquittement de la dette par le montant des quêtes (cf tableau)
Décision de procéder à l'agrandissement de la chapelle (cf. photos)
1964 : Construction du petit clocher (photo à venir)

J. Couture

*Chapelle construite à Deauville

Chronique no. 5 La Saint-Valentin

Pour la rédaction de cette deuxième chronique de févier, j'ai voulu m'inspirer de cette vieille légende de l'Antiquité voulant qu'un tout jeune dieu, muni d'un arc et de flèches, s'amusait à tirer un peu au hasard sur des cœurs qui devenaient captifs. Le jeune archer sera remplacé ici par un homme très occupé, l'arc et les flèches par des marteaux et des clous et les cœurs touchés : ceux des habitants de Southière.

Pour vous décrire une de ces scènes qui se sont vraiment produites et que je crois très pittoresques, je cède la plume à Mme Suzanne Guertin.

« Je me rappelle que Papa demandait à ses patients et aux passants sur la rue s'ils possédaient un marteau. Il les invitait à venir planter des clous sous la surveillance d'Émilien Garant, contremaitre du chantier : « tout ça pour la Sainte Vierge! » Ils ont été nombreux à répondre avec beaucoup de générosité à l'appel de Papa… Je me souviens d'un samedi matin de mai…j'avais accompagné Papa, nous nous sommes rendus sur le chantier, il n'y avait pas moins de 40 hommes qui étaient arrivés avec leur marteau!

Monsieur Garant ne savait plus où donner de la tête. Papa en a pris sous son aile et les a « embrayés » sur le toit. Ça cognait dur et le soleil tapait fort et en après-midi, Papa est allé chercher de la bière froide pour tout le monde sauf pour moi qui n'avais que 11 ou 12 ans, je me souviens de la bonne humeur de tous et de Papa qui les encourageait en répétant inlassablement que c'était pour la Vierge… »

Cette page de notre histoire, gorgée de bonne humeur et d'un peu de bière, cachait pour moi une dimension beaucoup plus grande qui ne m'a pas laissé insensible…peut-être comme avec une flèche de la Saint-Valentin…

Elle vous apparaitra aussi sans doute tout spontanément!

Jacques Couture
11 février 2022

N.B. Ce texte devient plus compréhensible si on a lu auparavant la chronique N° 4

Chronique no. 5 La Saint-Valentin

Pour la rédaction de cette deuxième chronique de févier, j'ai voulu m'inspirer de cette vieille légende de l'Antiquité voulant qu'un tout jeune dieu, muni d'un arc et de flèches, s'amusait à tirer un peu au hasard sur des cœurs qui devenaient captifs. Le jeune archer sera remplacé ici par un homme très occupé, l'arc et les flèches par des marteaux et des clous et les cœurs touchés : ceux des habitants de Southière.

Pour vous décrire une de ces scènes qui se sont vraiment produites et que je crois très pittoresques, je cède la plume à Mme Suzanne Guertin.

« Je me rappelle que Papa demandait à ses patients et aux passants sur la rue s'ils possédaient un marteau. Il les invitait à venir planter des clous sous la surveillance d'Émilien Garant, contremaitre du chantier : « tout ça pour la Sainte Vierge! » Ils ont été nombreux à répondre avec beaucoup de générosité à l'appel de Papa… Je me souviens d'un samedi matin de mai…j'avais accompagné Papa, nous nous sommes rendus sur le chantier, il n'y avait pas moins de 40 hommes qui étaient arrivés avec leur marteau!

Monsieur Garant ne savait plus où donner de la tête. Papa en a pris sous son aile et les a « embrayés » sur le toit. Ça cognait dur et le soleil tapait fort et en après-midi, Papa est allé chercher de la bière froide pour tout le monde sauf pour moi qui n'avais que 11 ou 12 ans, je me souviens de la bonne humeur de tous et de Papa qui les encourageait en répétant inlassablement que c'était pour la Vierge… »

Cette page de notre histoire, gorgée de bonne humeur et d'un peu de bière, cachait pour moi une dimension beaucoup plus grande qui ne m'a pas laissé insensible…peut-être comme avec une flèche de la Saint-Valentin…

Elle vous apparaitra aussi sans doute tout spontanément!

Jacques Couture
11 février 2022

N.B. Ce texte devient plus compréhensible si on a lu auparavant la chronique N° 4

Chronique no. 6

Une autre belle découverte

Grâce à sa perspicacité, M. Normand Latulipe a retrouvé dans les archives de la famille un document de 4 pages, imprimé sur papier venant de l'étude du notaire Southière, daté de 1975, qui relate l'histoire de notre plage jusqu'à cette date. Son fils Daniel, lui-même notaire et qui ne connaissait pas l'existence de ce document, a authentifié la papeterie et assure qu'une telle précision dans les détails ne peut provenir que de la plume de son père.

Dans les 2 chroniques de mars, et au cas où ils seraient difficiles à lire directement sur la photo si contre, je reproduirai les extraits les plus éloquents de ce document provenant de Gérard Southière lui-même qui nous est parvenu presque par miracle.

Extrait n° 1

Territoire; Le premier contrat d'achat effectué le 15 novembre 1945 (27 âcres) de M. Broadbent devait être suivi de cinq autres, soit le 17 août 1946 (30 âcres) et le 24 novembre 1949 (128 âcres) toujours de M. Broadbent, le 31 octobre 1946 (40 âcres) de M. James Buzzell et le 22 avril 1947 (165 âcres) de M. Joseph Corriveau; total 390 âcres. Le 29 décembre 1952, le propriétaire Gérard A. Southière obtenait l'incorporation de sa compagnie « Plages modernes Ltée » à laquelle il vendait tous ces immeubles le 22 janvier 1954.

Extrait n° 2

Il suffit de souligner que le 13 juin 1860, par acte enregistré à Standstead No. 150 Vol. 9, le shérif George Bowen vendait les lots 7 D du 15^{e} Rang et 6A du 16^{e} Rang du canton de Magog, connus désormais sous le nom de « Castle Brook Farm » à M. JohnWright ès qual. de tuteur de ses trois enfants mineurs Julia, Charlotte et Alfred L. Wright, pour le prix de 60$... lors de la promulgation du cadastre de canton de Magog, le 3 novembre 1894, ces deux lots appartenaient toujours aux trois enfants Wright. Le nom « Wright » allait demeurer celui de la plage jusqu'au 4 août 1958 alors que, par une résolution du Conseil du Canton de Magog, il fut changé en celui de « Southière ».
En annexe : la photo du document trouvé et les textes originaux des extraits cités.

Jacques Couture
20 février 2022

TÉL. 372-3805

C. P. 444

Plages Modernes Ltée

ÉDIFICE PALACE

GRANBY, QUÉ.

43

Petite histoire de la Plage Southière.

Origine; Ce fut lors d'un pique-nique familial à la Plage Wright de Magog, dimanche le 1 juillet 1945, que Gérard A.Southière, Notaire de Granby, apprit que cette plage serait peut-être à vendre. Le lendemain, il y revint, rencontra le propriétaire M. James Broadbent et obtint une option jusqu'au 15 juillet suivant.

Territoire; Le premier contrat d'achat effectué le 15 novembre 1945 (27 Acres) de M. Broadbent devait être suivi de cinq autres, soit le 17 août 1946 (30 âcres) et le 24 novembre 1949 (128 âcres) toujours de M. Broadbent, le 31 octobre 1946 (40 âcres) de M. James Buzzell et le 22 avril 1947 (165 âcres) de M. Joseph Corriveau; total 390 âcres. Le 29 décembre 1952, le propriétaire Gérard A. Southière obtenait l'incorporation de sa compagnie "Plages Modernes Ltée" à laquelle il vendait tous ces immeubles le 22 janvier 1954.

L'ensemble de ces terrains est situé dans les quinzième et seizième rangs du canton de Magog. Il part à Proximité des limites ouest de la ville de Magog et du côté sud de la Route Nationale No 1, vers le chemin des Quatre Fourches, continue vers le sud le long du chemin East Bolton et se termine en partie sur le chemin Hatley, comprenant les lots ou partie des lots 5J, 6A, 7D et 8A du 15e Rang, 4B, 5A, 5B, 5C, 6A et 6B du 16e Rang, du cadastre du canton de Magog. Toutes ces fermes avaient été patentées le 19 août 1797 en faveur de N. Austin & Al.

Plage Wright & Plage Southière. Puisqu'il est surtout question de la Plage Wright, disons immédiatement que son nom lui vient de ce que depuis très longtemps la partie desdits immeubles longeant le lac Memphremagog et ayant en dernier lieu appartenu à M. James Broadbent, avait, depuis le siècle dernier, été la propriété de la famille Wright.

Il suffit de souligner que le 13 juin 1860, par acte enregistré à Stanstead No 150 Vol. 9, le Shérif George Bowen vendait les lots 7D du 15e Rang et 6A du 16e Rang du canton de Magog, connus désormais sous le nom de "Castle Brook Farm" à M. John Wright ès qual. de tuteur à ses trois enfants mineurs Julia, Charlotte et Alfred L. Wright, pour le prix de $60....Lors de la promulgation du cadastre du canton de Magog, le 3 novembre 1894, ces deux lots appartenaient toujours aux trois enfants Wright. Le nom "Wright" allait demeurer celui de la plage jusqu'au 4 août 1958 alors que, par une résolution du Conseil du Canton de Magog, il fut changé en celui de "Southière".

droit de passage créé en 1954

Chronique N° 7 La chapelle de 1954 à aujourd'hui

Permettez-moi de revenir très tôt sur le thème de la chapelle pour vous donner cette fois un aperçu sur les nombreuses activités que cette construction a permises après 1954.

Il faut mentionner d'abord que tous les dimanches, 2 messes y étaient célébrées, une à 8h30 et l'autre à 10h30. Ces services religieux se sont tardivement espacés surtout par manque de célébrants, les rares vicaires de la paroisse St-Patrice étant débordés par la tâche.

Dès le début des années 1970, les parents de la plage s'étaient groupés pour former « le centre des loisirs ». Les activités pour les jeunes avaient lieu 5 jours par semaine, l'avant-midi et l'après-midi. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette réussite.
Évidemment, la chapelle est devenue le refuge tout désigné pour accueillir les enfants durant les journées plus maussades.

Pour financer ces loisirs, on a voulu créer les fameux « sherry parties ». Ces fêtes avaient lieu très tôt en saison. Elles étaient très courues. En effet, la chapelle était tellement pleine que les gens devaient danser et s'asseoir à l'extérieur. On a aussi célébré dans cette chapelle des anniversaires, des mariages et des baptêmes. Il s'agissait toujours de gens résidant à la plage.

Au début des années 2000, des activités culturelles s'y sont ajoutées : concert de musique classique, de jazz et de musique folklorique et même un spectacle d'humour.

Le 25 juillet 2004, une messe solennelle a été célébrée pour souligner le 50e anniversaire de la chapelle. Prières, allocutions et chants se sont succédé. La liste des présences a été conservée par madame Guertin.

On prend plaisir, en consultant cette liste, de retrouver la signature des quelques 150 résidants qui ont assisté à la cérémonie et qui habitaient alors à la plage.
On doit souligner enfin que 2 messes de minuit ont eu lieu dans la chapelle, dont la dernière en 2011, tel qu'on le voit sur les 3 photos ci-jointes.

À l'heure actuelle, la chapelle accueille toujours les loisirs, nos réunions annuelles et le souper du tournoi de golf. Elle pourrait être plus utilisée. Disons à cet égard que dans les années 2000, un comité avait été formé pour l'animer et mieux la rentabiliser.

En terminant, je remercie la Dre Renée Guertin et M. Jacques Charbonneau pour la richesse de leurs documents d'archives et leur disponibilité.

Jacques Couture
16 mars 2022

Chronique no. 8 M. Hovington (1ère partie)

Voulant reprendre la série de chroniques portant sur nos membres fondateurs, je veux aujourd'hui commencer à publier le récit de la création de l'APS tel que rapporté par M. Hovington lui-même. Il répondait, et cela dès le début de décembre 21, à une longue liste de questions que Mme Ross et moi-même lui avions envoyées au début de novembre. Outre la vitesse de sa réponse, vous serez sans doute frappés par la clarté de ses souvenirs et le ton toujours bienveillant de ses propos.

M. Hovington a déjà donné au moins 2 interviews sur le sujet : la première lors du 25e anniversaire de l'APS en l'an 2000 (elle ne nous est pas encore parvenue) et l'autre à M. Simard en 2009. Ce dernier nous a déjà fait le plaisir de la partager.

Comme ce texte de Mr. Hovington est un peu long, j'ai cru bon de le reproduire en 2 parties pour ne pas trop taxer votre patience. Cette deuxième partie constituera la chronique no. 9.

Jacques Couture
1er avril 2022

Message d'origine de Paulin Hovington
Envoyé le 9 décembre 2021

Je suis arrivé à Southière en 1970 pour faire ma maîtrise en administration à l'université de Sherbrooke. Je suis tombé en amour avec la place, et je me suis implanté, dans un premier temps, sur l'avenue des Scouts avant d'acheter et rénover la maison du 255 avenue de Parc.

Sans vivre à plein temps à Southière, il faut rappeler que tous nos moments libres on y vivait là. Je connaissais la Plage Southière, mon beau-frère de l'époque Léo Marquis qui possédait un chalet sur l'avenue des Ormes. C'est au cours d'une visite que, informellement, nous avons appris par M. Théo Bélanger, échevin du Canton, ce qui se tramait à l'hôtel de ville. Une résolution portant sur le développement de la grande plage et de la petite plage devait être votée le lundi soir suivant.

Dès le samedi, une rencontre fût organisée à laquelle se sont présentés quelques 68 résidants. Agissant comme porte-parole au cours de cette réunion, nous jetions immédiatement les bases d'une association de propriétaires et un premier exécutif fût formé. En faisaient partie: Raymond Latulipe, Hercule Marcoux, Lucille Tanguay, Jacques Brisson, Gilles Grenier et Gilles Simard, si ma mémoire est fidèle. J'assumai immédiatement la présidence et les autres fonctions furent distribuées au sein de ce groupe.

Forts de cet appui, nous avons assisté à la réunion du conseil de ville le lundi. Le débat entre M. Southière et moi accapara la totalité de la réunion. Les échevins et le maire furent invités par M. Southière à appuyer le projet de développement. Fort de nos membres présents de

l'association, nous avons réussi à influencer l'ensemble du conseil qui n'a pas voté cette résolution au cours de l'assemblée.

Nous avons célébré, L'exécutif provisoire et moi, notre victoire à la résidence de Charles Couture et d'autres membres de notre association se sont joint à nous. (Vous trouverez dans les minutes de l'association, les noms des membres du premier exécutif.)
Le rôle de M. Bélanger a été de nous informer de la possibilité d'une résolution ce lundi. Cette information fût capitale.

Très tôt le lendemain matin de retour à Montréal, Charles Couture m'informe que le notaire dressait des piquets sur les deux plages, délimitant les terrains mentionnés dans les résolutions de la veille. Ces terrains avaient été promis à certains citoyens de la plage qui eux demeurèrent cois pendant ces tractations. Aussitôt averti, j'ai contacté le notaire Southière pour fixer une rencontre le même jour.

La grogne que ce projet avait suscitée et le regroupement rapide des futurs actionnaires de l'association naissante sonnèrent fort probablement le glas de ce projet.

Fin de la première partie.

Chronique no. 9 **M. Hovington** (2e partie)

Tel que promis dans ma dernière chronique datant du début d'avril, vous trouverez ci-joint la deuxième et dernière partie du récit de la création de l'APS en 1975, écrit de la main même de M. Hovington en décembre 2021. J'y ai trouvé des informations et des messages très importants pour moi et très probablement aussi pour vous tous.
Jacques Couture
15 avril 2022

Message d'origine de Paulin Hovington (envoyé en décembre 21)

Une entente existait entre M. Marcotte et M. Southière. La complicité entre ces deux personnes existait depuis longtemps. D'ailleurs, M. Marcotte est celui qui a implanté et administré le premier système d'aqueduc à Southière, probablement pour répondre aux besoins des citoyens qui avaient acheté des maisons autour du petit Boisé et fort probablement pour celles qui auraient été construites dans les deux parcs que nous avons acquis dans la transaction.

Au cours de cette réunion, nous avons vite proposé à M. Southière l'achat des deux plages, des parcs et les terrains y donnant accès en lui réitérant notre opposition à tout développement. Dans ce contexte, pour obtenir l'adhésion de M. Marcotte, nous avons concédé la portion de la petite plage déjà aménagée conduisant à son garage. L'entente fut convenue et portait sur une période de six ans à un taux d'intérêt approprié. C'est sur cet accord que s'est conclu la réunion. Nous postulions à l'époque qu'il était possible sur 6 ans de recruter 200 membres à 300$ chacun. Nous avons approché, un à un, tous les propriétaires de Southière. Nos objectifs étaient nobles. Nos propos il y a 50 ans portaient sur l'environnement. Pour nous à l'époque, ces espaces verts représentaient le poumon de ce magnifique développement qu'est Southière. C'est ce que nous avons vendu à nos futurs membres et à la municipalité. Il a été entendu également avec la municipalité que la taxation reçue d'une main soit retournée en une subvention de l'autre. Le surpeuplement de la plage fut circonscrit pour un temps mais un peu plus tard, les fractionnements de terrains acceptés par la municipalité augmentèrent le nombre des résidants.

L'exécutif de l'association à l'époque martela sans cesse le droit de propriété que les membres adhérant à l'association acquéraient à ce moment-là. Pour les autres, les droits de passage étaient maintenus.

50 ans plus tard, les présidents et les exécutifs qui nous ont succédé, ont continué la poursuite de ces objectifs.

En conclusion, je dois dire que tout au cours de mon mandat, les rapports avec Messieurs Marcotte et Southière furent cordiaux et, avec les années, des liens amicaux se sont développés entre nous. Je pense également que le notaire a choisi de ne pas

ternir le travail qu'il avait effectué et qu'avec le temps il était content de ce que nous avions accompli. Le rôle d'un leader dans ce type d'entreprise n'est pas toujours facile. Animé par la vigueur de mes 30 ans, je suis fier de ce que nous avons accompli et de voir que 50 ans plus tard notre réserve naturelle existe encore.

Paulin Hovington

Chronique no. 10

Les premières réunions de l'exécutif

Cette chronique voudrait se porter le véhicule de deux messages : l'un très agréable, l'autre très angoissant. Tout d'abord, nous avons réussi à dénicher deux des premières réunions de l'exécutif de l'APS, l'une en 1976 et l'autre en 1977.

Nous en reproduirons aujourd'hui et en juin les passages les plus significatifs.

Le deuxième message, beaucoup plus triste est que nous n'avons pas pu retrouver encore ceux des années subséquentes. Si, par hasard, vous êtes en possession de procès verbaux ou de documents pertinents, il faudrait en aviser le conseil ou moi-même. Nous verrons tous ensemble comment les mettre en valeur et les diffuser.

Le temps presse. Il faudrait tous les réunir le plus rapidement possible afin de préparer notre cinquantenaire en juillet 2025.

Jacques Couture
27 mai 2022

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA PLAGE SOUTHIERE, INC.

REUNION DE L'EXECUTIF

24 SEPTEMBRE 1976

ORDRE DU JOUR:

1- Les membres de l'Association non en règle.

2- Location du restaurant.

3- Attribution du restaurant et de la tonte du gazon pour l'été 1977.

4- Autorisation accordée à monsieur Homan.

5- Emission des certificats.

6- Projet P.I.L.

7- Mandat des divers comités et responsables.

8- Varia:

.Lettre à monsieur Marcotte.

.Arbres morts sur la plage.

.Lettre au notaire Pomerleau.

.Les égouts à la Plage Southière.

.Achat d'un frigidaire.

.Informations sur le coût de l'entretien.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 1976

ETAIENT PRESENTS: Charles Couture
Paulin Hovington
Hercule Marcoux
Lucille Tanguay
Raymond Latulippe

ETAIENT ABSENTS: Jacques Brisson
Gilles Simard

5- EMISSION DES CERTIFICATS:

Etant donné que notre association est sans but lucratif, nous ne pouvons pas vendre des parts dans le sens propre, mais nous proposons que soit émise une attestation sur laquelle apparaîtraient et le numéro civique et le numéro de cadastre.

Une formule devra être envoyée avec la demande de cotisation des membres. Le certificat ou l'attestation sera émis quand les renseignements auront été retournés à l'Association.

7- MANDAT DES DIVERS COMITES ET RESPONSABLES DE CES COMITES:

a) Le comite de recrutement:

- Mandat: Que d'ici le mois de décembre, les membres du comité intensifient leur travail pour atteindre l'objectif de 200 membres.

- Responsables: Paulin Hovington
  Hercule Marcoux.

b) Le comité des activités sociales:

- Mandat: Qu'une fête soit organisée chaque année pour souligner l'anniversaire de l'acquisition de la Plage Southière par l'Association pour favoriser la socialisation des membres et pour constituer des fonds pour l'Association.

- Responsable: Lucille Tanguay.

c) Le comité d'embellissement:

- Mandat: Que ce comité voie à l'embellissement et à la propreté des plages et qu'il se soucie de formuler des propositions à l'Association pour améliorer les propriétés.

- Responsable: Charles Couture.

d) Le comité de l'équipement:

- Mandat: Voir à l'entretien du restaurant, son ouverture, sa fermeture, qu'il s'occupe des bouées, des poubelles et autre équipement de l'Association.

8- VARIA:

e) Informations sur le coût de l'entretien:

Tonte du gazon:	$310.00
Monsieur Sévigny et panneaux indicateurs:	$ 40.00
Electricité au restaurant:	$ 85.00
Eau (monsieur Marcotte):	$ 20.00
Assurances:	$240.00
Travail effectué par Jocelyn Vachon et Marcel Gaudreau:	$ 40.00
Compte présenté par Pierre Bélanger pour mettre le restaurant en ordre:	$125.00

La levée de la réunion est proposée par Paulin Hovington.

Raymond Latulippe

RL/FD

Raymond Latulippe
Secrétaire de l'Association

Sherbrooke, le 12 octobre 1976

Chronique no. 11

Tel que mentionné dans la chronique précédente est reproduit aujourd'hui le procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de 1977 : soit l'un des plus précoces de notre association.

Voulant répéter mon invitation de la chronique précédente, je vous implore tous de faire l'inventaire de vos archives. Il faut retrouver les procès-verbaux des réunions des années précédentes ou tout autre relique révélant le passé de notre association.

Jacques Couture
1er juin 2022

Chronique no. 12 Et **si le bonheur était de vivre à la plage Southière**

Du moins, il l`a été pendant 3 étés de ma vie.
J'étais jeune, une première année en enseignement en éducation physique et passionné d`aventures de plein air. La vie m'était agréable. Une collègue enseignante qui demeurait à la plage Southière m'informe que l'on recherche un responsable des loisirs. Messieurs Couture et Paradis me reçoivent pour une entrevue. On m'informe de ce qui se réalisait auparavant et ce qu'ils aimeraient comme activités pour les jeunes. Cela ne correspondait pas à mes souhaits. Je leur propose plutôt de faire vivre aux jeunes des activités de plein air de tous genres avec comme objectifs : de l'aventure, de la créativité, des défis, de la liberté… Donc, pas de cours de gymnastique, de soccer, de volleyball, de natation…. J'ai concédé la natation, car cela correspondait à un besoin. C'est ainsi que les projets de 3 jours et plus se sont réalisés tel que : l'escalade au mont Pinacle par la voie de la Bourasque, de cyclotourisme chez les fermiers, les vies et survies en forêt, des cours de voile, de canot, de fabrication de cerf-volant, de grands jeux le soir… Bref, faire vivre des émotions différentes, des défis surmontables, de ressentir la liberté et la possibilité de se réaliser.

J'ai eu la chance d`être bien accueilli par la communauté de Southière, d'avoir eu leur confiance et la liberté d`agir. Les besoins en terme de matériel, d'embarcations (voiliers et canots), de nourriture, de tentes, de transport…tout arrivait à point. Imaginez si dans votre milieu de travail on vous accordait les responsabilités que vous souhaitez, la liberté d'agir, les moyens pour agir et les conditions pour agir. Ne serait-il pas pour vous une bonne façon d'être créatif et de pouvoir vous réaliser. C'est ce que j'ai vécu pendant les étés 1974-75-76. Et en prime, le fait d'avoir été valorisé et apprécié. C`est ce que j'appelle le bonheur. J'aimais l`interdépendance qui régnait à cette époque. Je m'étais identifié à la communauté grâce aux relations sociales existantes.

Est-ce que le bonheur est encore présent dans votre communauté? Est-ce encore un merveilleux lieu de vie où existe encore liens humains qui nous font sentir bien? Est-ce un lieu où les gens sont centrés sur eux? J`aime croire que votre communauté est vivante de ses liens, de ses réalisations, de ses projets, de ses rassemblements, de ses développements.

Je me permets de rendre hommage à Mr. Southière qui a toujours résisté à la vente de ce bel espace vert qu`est la plage et de nous avoir permis d'utiliser cette belle petite chapelle.

Je remercie également messieurs Couture et Paradis pour leur confiance et leur soutien dans tous mes projets d`aventures pour les jeunes.

Je remercie tous les riverains qui m'ont accueilli et les parents pour m'avoir confié leurs jeunes pour qui je n'ai que de bons souvenirs.

Toutes ces activités de plein air ou de sports ne sont qu'une métaphore dont le but premier n'étant pas uniquement d'acquérir des connaissances ou de vivre des émotions mais de faire en sorte que vos jeunes deviennent par ces activités de meilleurs citoyens, de meilleurs

humains à travers les valeurs véhiculées. Se sentir libre, pouvoir se réaliser et se sentir apprécié c`était et ce sont mes principes de vie.
Merci pour ces beaux étés!

Jean-Jacques Ellyson
Suis toujours passionné de plein air et j’ai toujours ressenti l’effet Southière dans ma vie.

Chronique no. 13 M. François Bélanger et les loisirs

Voulant continuer dans le domaine des loisirs, je vous présente cette fois le témoignage de M. François Bélanger. Il a pris la succession de M. Jean-Jacques Ellyson en 1980 (voir chronique no. 12). Cette succession était lourde à porter mais l'énergie et la vaillance étaient là.

Je dois rappeler que M. François Bélanger est le fils de Théophane, lanceur d'alerte et un des membres fondateurs de l'APS. François s'était déjà acquitté de plusieurs tâches confiées par le notaire Southière.

Les années ont passé, mais M. Bélanger fils a trouvé encore assez d'énergie pour vouloir faire partie de notre nouveau conseil.

Jacques Couture
20 juin 2022

Témoignage de M. François Bélanger

Mon premier mandat date de 1980, il m'a été donné par M. Moreau qui était représentant des parents pour les loisirs d'APS. J'ai eu le mandat de les amener en camping une semaine, et nous sommes allés dans le parc Orford, dans le sentier menant au mont Chauve. Étant donné que ma réputation n'était pas faite, je ne suis parti qu'avec 6 jeunes. Par la suite, 1981 fut mieux organisé et avec l'aide incroyable et mémorable de Me Jean Beaudry et son épouse, nous avons campé dans l'érablière des Gagnés sur le Chemin des Pères et sur les abords du ruisseau Castle Brook. Toujours une semaine de camping sauvage avec les plus vieux de 10 ans et +, et les plus jeunes venaient nous rejoindre en milieu de semaine pour 2 nuits.

D'année en année le groupe grossissait et les parents avaient de plus en plus confiance en notre semaine de camping sauvage, et je prenais toujours ma première semaine de vacances de la construction pour cet évènement. Nous sommes restés quelques années chez les Gagnés et par la suite Me Beaudry nous a trouvé un autre endroit extraordinaire sur le rang A à Eastman. Les parents venaient nous rejoindre pour souper à tous les mercredis et on leur faisait notre traditionnel méchoui fesse de boeuf (voir photos). Les parents responsables des Loisirs changeaient avec les années et je me souviens très bien de la collaboration de Mme Labbé et Mme Hovington. Notre dernière semaine de camping s'est déroulée à l'été 1988 dans le canton d'Orford sur le chemin du Lac Brompton, et on était rendu à 50 jeunes, les plus vieux pour 5 jours de camp et les plus jeunes pour 3 jours. Tous nos repas se passaient sur feu de bois et tout le monde mangeait à sa faim. En plus des différentes activités dans un milieu sauvage, je leur enlevais leur montre la première journée pour ainsi leur remettre qu'à la fin du camp, ce qui déroutait complètement les jeunes et amenait à des faits très cocasses.

Je n’ai pas eu la chance de rencontrer plus tard ces jeunes très souvent, mais j'ai des souvenirs incroyables inscrits dans ma mémoire.

Merci encore à M. Couture qui nous permet de travailler sur notre histoire

François Bélanger

Chronique no. 14 « Le tennis et les loisirs pour les enfants »

Au début des années 1980, la nouvelle disponibilité de deux nouveaux terrains de tennis de qualité a joué un rôle majeur dans l'attraction et même la sédentarisation de plusieurs familles de sportifs à Southière. Dans cette première chronique sur ce sujet, je veux reproduire d'abord le témoignage de madame Renée Joyal Poupart.

En 1975, le conseil d'administration a demandé à madame Joyal de devenir sa première secrétaire. Le conseil pouvait ainsi profiter de ses talents de lettrée et de juriste. Elle a guidé le conseil dans tous les problèmes à consonance légale qui se présentaient. Un des plus importants fut la signature d'un bail emphytéotique liant le club de tennis et l'association. Pour faire le lien avec les précédentes chroniques sur les loisirs, elle a tenu à rappeler les tournois de tennis pour les jeunes que son mari a bien voulu organiser pendant plusieurs années. (cf photos).

Jacques Couture
1er juillet 2022

Témoignage de Madame Joyal

Le club de tennis de la plage Southière et les jeunes.

¨Peu de temps après la fondation de l'APS en 1975, plusieurs membres s'intéressent au tennis. À ce moment-là, les amateurs se réunissaient autour d'un « court » aménagé durant les années 50 par le Dr. Roger Guertin. Ce «court » était situé où sont actuellement les propriétés de Michel Lamontagne et de Jean-Pierre Guertin . (informations obtenues auprès de Marc-André Guertin)

Devant l'intérêt manifesté pour ce sport et le grand nombre de joueurs, il fut bientôt question de l'aménagement de deux «courts » sur les terrains de l'APS . Il fut ensuite convenu de créer un club de tennis et de le constituer en corporation. Les administrateurs provisoires étaient : Lise Bélanger-Couture, Andrée Dupage, Gilles Grenier, Paul-Henri Hamel, Paulin Hovington , Renée Joyal Poupart et Normand Latulippe.

Une requête pour constitution en corporation fut présentée au ministère des institutions financières et corporatives le 30 novembre 1982 par Paulin Hovington,
Paul-Henri Hamel et Renée Joyal Poupart. Des précisions y furent apportées le 11 janvier 1983 et des lettres patentes furent émises quelques semaines plus tard.

Puis il fut convenu que les terrains du club de tennis feraient l'objet d'un bail emphytéotique entre l'APS et le club de tennis. Ce bail fut reçu par le notaire Robert Peternell.

Un troisième « court » fut aménagé quelques années plus tard.
<u>Le tournoi des jeunes</u>

Peu de temps après l'aménagement des deux premiers « courts », André Poupart, père d'isabelle et de Guillaume, décida d'organiser un tournoi de tennis pour les jeunes de Southière. Lui-même, excellent joueur, avait à cœur de développer cette activité pour ses enfants et leurs amis. Ce tournoi, qui eut lieu quelques années de suite, réunissait une trentaine de jeunes, encouragés avec enthousiasme par leurs parents.

Des trophées étaient remis aux gagnants, finalistes et semi-finalistes. M. Lionel Gagné,
Le sympathique laitier de Southière, contribuait à l'achat des trophées, Le marché Choquette fournissait friandises et boissons pour le goûter.¨

Renée Joyal

Ci-joint 2 photos. Reconnaissez-vous les enfants?
Leurs noms vous seront dévoilés à la prochaine chronique.
J.C.

Chronique no.15 Mots des anciens présidents

Par cette chronique, je voudrais amorcer une nouvelle série dans laquelle nos anciens présidents se remémoreront les principaux défis qu'ils ont eu à relever durant leur mandat. Me fiant au fait que ces défis ont sans doute laissé leur marque dans leur mémoire, ils compenseront ainsi l'absence de beaucoup d'archives introuvables de notre passé.

Pour tisser un lien avec les chroniques précédentes sur le tennis, je laisse la parole à Normand Latulippe qui était alors président de l'association et qui a eu l'honneur, à ce titre, de signer le bail emphytéotique liant le club de tennis et notre association.
Jacques Couture
1er juillet 2022

Témoignage du président Normand Latulippe

Après avoir été membre du conseil d'administration durant les années 79-80 et 80-81,
Je suis devenu président pour 81-82.

En complément des tâches habituelles du C.A trois projets principaux nous ont occupés pendant notre mandat : Premièrement, ce fut l'aménagement du fond de terrain du site actuel du tennis ainsi que le nettoyage des deux boisés. En deuxième lieu, ce fut la signature d'un bail avec le club de tennis. En troisième lieu la création du stationnement des petits voiliers au petit parc actuel.

Pour le premier projet : nous avons présenté une demande et obtenu du gouvernement fédéral une subvention dans le cadre des projets ¨ P.I.L.¨ (projets d'initiative locale). Nous avons supervisé deux groupes de 8 travailleurs composés principalement d'assistés sociaux. Ils ont dû épandre et niveler plus de 10 camions de terre sur le terrain actuel du tennis. Ils ont aussi amorcé le nettoyage des boisés.

Utilisant le principe « d'utilisateur- payeur », nous avons monté un document bien ficelé pour convaincre l'assemblée générale du bien fondé de nos projets qui augmenteraient par le fait même la valeur de leurs propriétés.

Le groupe de 50 actionnaires de la première heure souhaitant la construction de court de tennis investissaient $500 chacun. (La liste est affichée dans le cabanon du tennis). Ils s'engageaient à construire et à entretenir à leurs frais deux courts de tennis. L'association quant à elle permettait l'utilisation d'une partie de son terrain pour accueillir ces courts.

Prochaine étape cruciale pour nous : la signature d'un bail emphytéotique liant le club de tennis tout récemment formé avec l'association. Il faut ici souligner le travail du géniteur de ce projet : Paul-Henri Hamel et son groupe de passionnés que je ne pourrais pas m'aventurer à nommer de peur d'oublier plusieurs facilitateurs impliqués. Une copie de ce bail sera reproduite dans une prochaine chronique.

Un merci spécial à Robert Péternel, notaire qui a fourni gratuitement ses services.

Je ne voudrais pas terminer sans rappeler que nous avons aussi amorcé l'aménagement sur la petite plage d'une zone réservée aux voiliers, planches à voile et petites embarcations non motorisées.

Conclusion…
Tout ce beau travail a été rendu possible grâce au travail acharné du C.A. et à la générosité de tous les actionnaires de l'APS d'alors, qui ont accepté de céder des parcelles de terrain, vagues à l'époque, sans mission précise.

Nos démarches avaient pour objectifs: PERMETTRE À DES PASSIONNÉS DE DÉVELOPPER DES FACILITÉES SPORTIVES QUI DONNERAIENT DE LA VALEUR À TOUTES LES PROPRIÉTÉS DU DOMAINE SOUTHIÈRE.

Nous saluons donc ce mouvement de solidarité et souhaitons qu'il demeure la préoccupation première et généralisée de tous nos membres actuels et futurs.
Salutations amicales Normand Latulippe.
Le 5 juillet 2022

P.S. Dans la dernière chronique, j'ai joint 2 photos. Dans la première, apparaissait un groupe d'enfants. Voici leurs noms : à l'avant, Francis Moreau, Isabelle Poupart et Marie-Pierre Marquis.

À L'arrière : Bernard Tremblay, Danny Labb, Julie Dupage, Guillaume Poupart, Sylvain Lebel et Carl Marquis. Comme ils ont grandi !!

Jacques Couture
14 juillet 2022

Chronique no. 16 Les débuts du ski à Orford
Et ses répercussions sur nous.

Lors de mon interview avec le notaire Daniel Southière, fils de Gérard, Je lui ai demandé s'il pouvait trouver d'autres motifs qui auraient poussé son père non seulement à acheter Wright's Beach, mais aussi à étendre son territoire jusqu'à atteindre 390 hectares. Sans hésitation, ce dernier a mentionné le développement du mont Orford surtout en ce qui concerne le ski.

Intrigué, j'ai voulu creuser le sujet. J'ai eu la chance de me voir remettre une chronique de la plume du Dr Maurice Langlois et de Serge Gaudreau. L'on sait que le Dr Langlois a consacré plus de 25 ans de sa retraite à écrire l'histoire de Magog, de sa région et surtout de toutes ces personnes qui les ont développées ou modelées. Je vous invite d'ailleurs à ne pas manquer ses publications qui paraissent assez régulièrement dans le « Reflet du Lac »

Ces auteurs nous apprennent que dès 1938 un dénommé Marcel Brien fonde le club de ski de Magog. Le président de ce club était le gérant de La succursale de la Banque de Montréal. Cependant, celui qui se révèle Le personnage le plus important dans le développement du ski à Orford est un dentiste de Magog : le Dr Marston Emery Adams (1899-1951)

Lui-même grand sportif, il recrute des adeptes, il organise des excursions. On met en place des accès à la montagne. On peut s'y rendre via une ferme située là où est maintenant la sortie 115 ou via le terrain de golf où des traineaux tirés par des chevaux conduisent les skieurs jusqu'à la montagne. Un premier remonte-pente de type « ski-tow » est installé en 1951. Adams était devenu maire de Magog en 1946. Le destin se montrant parfois cruel, Adams meurt en février 51 des suites d'un accident de ski survenu à Tremblant

Avec ces développements à la montagne, Southière devenait intéressant même l'hiver!

Jacques Couture
1er aout 22

P S. Dans la chronique précédente, il a été question du bail emphytéotique liant le club de tennis à notre Association. J'en reproduis la première et la dernière page pour qu'on puisse se rappeler les noms des principaux intervenants dans cette belle réalisation.

Chronique no. 17 Notre vingt-cinquième anniversaire.

Un amant de la plage qui n'a jamais économisé son temps et son énergie pour l'Association et cela depuis son arrivée au début des années 80 m'a remis une clé USB d'une facture assez extraordinaire. J'en ai fait de petites vidéos qui vous feront, sans doute, grand plaisir à regarder. En voici le premier extrait :

Jacques Couture
Le 15 août 2022

P.S. Dans la chronique précédente, il faudrait apporter 2 corrections
Le premier remonte-pente a été installé en 1941 et non pas en 1951
Le nom du coauteur est bien M. Serge Gaudreau.

Chronique no. 18

Cette chronique est consacrée à un deuxième extrait du film tourné lors du 25^{e} anniversaire de l'APS. Vous devrez ce régal de souvenirs à M. François-Jean Dupage qu'il a produit à ce moment et qui nous l'offre généreusement près de 25 ans plus tard.

Jacques Couture
1er septembre 2022

Chronique no. 19 le tournoi de tennis de l'an 2000

Cette chronique est la troisième et la dernière portant sur le 25e anniversaire de l'APS. Ces 3 documents sont des extraits tirés d'un film beaucoup plus long que M. François-Jean P. du Page a tourné à cette occasion avec son gendre. Il faut rappeler que M. du Page était un acteur très important et dans le dossier des tennis et à peu près dans tous les autres en activité à ce moment. Ce film est un témoin de son souci de qualité et de la profondeur de sa vision.

On a dit que les paroles passent mais que les écrits restent. Il faudrait ajouter que les images ont le pouvoir de faire ressusciter le passé et de nous « enchanter ».

Jacques Couture
Le 15 septembre 2022

Chronique no. 20

Cette chronique revêtira une forme spéciale pour vous donner le temps de réagir. Il apparaît une semaine plus tôt et prend la forme d'une véritable annonce.

Le 2 octobre prochain, à 14h30 au cinéma de Magog sera présenté gratuitement un film documentaire sur l'histoire des barrages successifs sur la rivière et ses effets sur le développement de la ville.

Je tenais à vous signaler ce film parce que M. Maurice Langlois très bien connu pour ses travaux sur notre histoire a voulu me signaler la grande qualité du travail et qu'il ne sera présenté qu'une fois à Magog. Il n'y a que 100 places et les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour plus de détails, consultez le Reflet de cette semaine sous le titre :
« Le barrage Francis : la naissance d'une ville »

Bon spectacle!

J C

Chronique no. 21 Southière avant qu'elle soit Southière (détails plus précis)

Ayant dû prendre une pause dans la rédaction de mes chroniques, je reprends le collier avec grand optimisme. En effet, j'ai eu tout d'abord la chance de faire la connaissance du Dr Maurice Langlois qui a déjà consacré plusieurs années de sa retraite à étudier l'histoire de Magog et de ses familles. Il y a en plus, la découverte toute récente de 4 boîtes contenant des documents ayant appartenu à l'APS. (Elles ne sont cependant pas encore analysées) La chronique d'aujourd'hui veut apporter plus de précision sur la période de Southière avant Southière. Elle complète les chroniques no. 1 et 6. Je tiens ces éclaircissements du Dr Langlois

En 1858, le capitaine John Wright arrive d'Angleterre et s'installe à Sherbrooke. Il est veuf et père de 4 enfants. Il a servi dans les forces armées britanniques et avait été cantonné à l'ile de Malte. Frappé par la beauté de notre lac, il se porte acquéreur en 1860 d'une terre agricole qui s'étendait du ruisseau Castle jusqu'à la plage municipale. Elle avait le nom de Castle Brook Farm. À ce moment, elle appartenait à la Couronne. C'est le shérif du canton de St-François, George Frédéric Bowen qui procède à la transaction. La somme versée fut de 60$.

Dès les années 1870, on retrouve plusieurs rapports témoignant que toute la population des environs venait pique-niquer et se baigner sur la très belle plage située sur sa terre. On y a même organisé des régates annuelles et des parties de crosse qui se jouaient entre villes. En 1935, on rapporte que près de 4000 personnes ont assisté à la traversée du lac partant de notre plage. L'identité de Castle Brook Farm s'est ainsi estompée, on parlait plutôt de Wright's Beach.

Le capitaine Wright décède en 1874. Son fils Lawson (1840-1918) prend la relève. À sa mort, c'est sa sœur Louisa Charlotte qui hérite de la ferme. Elle était la veuve du Dr James B Hall. Le Dr Hall avait été le deuxième médecin à s'établir à Magog. De santé très fragile, il était décédé prématurément à l'âge de 34 ans. Louisa Charlotte gardera la ferme pendant plusieurs années. En 1931, elle en est encore propriétaire selon le rôle d'évaluation de la ville. Il semble que James Broadbent qui s'occupait de la terre en est devenu propriétaire. Ce dernier a voulu perpétuer la tradition et permettait au public de fréquenter la plage moyennant une somme minime d'argent.

En 1945, M. Broadbent vend une première partie de sa terre au notaire Southière de Granby, cette première vente fut suivie de 2 autres. Je me réfère à ma chronique intitulée « Un beau cadeau de Noël » pour retrouver la promesse de vente rédigée de la main même de M. Broadbent.

C'est ainsi que Wright's Beach est devenu Plage Southière après 85 ans d'existence.

J. Couture
10 novembre 2022

Chronique no. 22 Southière et la « Bohème »

Il y a quelques semaines, j'ai voulu préparer des chroniques pour décembre et janvier qui conviendraient à ces temps de festivités. J'ai cru trouver, mais à mesure que les textes prenaient forme, c'est plutôt un profond sentiment de nostalgie qui est venu s'installer et cela même si les faits rapportés n'avaient que du positif. J'ai cru retrouver ce même sentiment en réécoutant cette chanson d'Aznavour que vous connaissez bien. Elle dit d'abord au tout début :

« Je vous parle d'un temps
que les moins de vingt ans
n'ont pas pu connaître »

Cette chanson se retrouve dans le titre mais restera en filigrane tout au long du texte.

Les faits choisis aujourd'hui sont au nombre de trois. Ils s'étendent du début des années 50 à la fin des années 60. Ils étaient complètement indépendants de Southière. Ils furent donc d'agréables surprises pour nous. Je réserverai les chroniques no. 23 et 24 aux deux artistes les plus célèbres reliés à cette période et qui ont habité parmi nous pendant plusieurs années.

Le premier des 3 événements et de loin le plus important fut l'apparition du Camp des Jeunesses Musicales au pied de la montagne en 1951. Ce camp d'été était l'une des premières conséquences de la création du mouvement des jeunesses musicales du Canada créé en 1949 à Montréal par Gilles Lefèvre. Ce dernier avait trouvé un grand allié dans la région en la personne de Maurice O'bready. Celui-ci travaillait déjà à ce moment à la création de l'Université de Sherbrooke.

Grâce à ce camp, on retrouvait presque subitement à nos portes un nombre important d'artistes d'envergure internationale qui venaient à tour de rôle prodiguer leur enseignement aux meilleures recrues d'alors.

Tous ces profs, tous les invités et parfois les meilleurs élèves offraient des concerts à la population et cela à presque tous les soirs. De plus, même si la salle de concert n'était pas parfaite, elle avait le charme d'être blottie dans la nature. Quelques profs louaient des chalets à Southière et établissaient des contacts avec les résidents, leur faisant partager leurs préoccupations et leur expérience de vie.

À ces activités de musique est venu s'ajouter le théâtre de la Marjolaine à Eastman en 1960. Ce théâtre d'été a vite réussi à mobiliser des foules en montant non seulement des pièces mais aussi parfois de très jolies comédies musicales. On se rappelle évidemment celle des « nonnes » en 1988 qui a, par la suite, fait le tour de la province.

Enfin, pour couronner le tout, François Cousineau faisait défiler dans sa boite à chansons à même le théâtre les grandes vedettes du temps.

Il faut souligner que toutes ces activités artistiques se sont poursuivies pendant de longues années et ont ainsi égayé plusieurs de nos soirées d'été. Elles avaient en plus le mérite d'être de grande qualité. Il faut ajouter enfin qu'elles ont fait connaître la région d'Orford à une foule de gens du Québec et d'ailleurs.

Mais pourquoi donc, malgré tous ces succès, ce sentiment de tristesse et de nostalgie a-t-il pu apparaître ? C'est que les artistes ont quitté Southière, que les amateurs de musique classique sont devenus rares et que d'autres formes de loisirs sont venues nous distraire.

L'ambiance a disparu, l'enthousiasme a disparu, la bohème a disparu : tout comme le dit la chanson.

« la bohème, la bohème
Ça ne veut plus rien dire
du tout »

Jacques Couture
1er décembre 2022

Chronique no. 23 Yves Trudeau : connaissez-vous?

En exergue , une autre grande chanson :
« Vous qui passez sans me voir »
Jean Sablon (1936)

Voulant discrètement m'avancer un peu plus loin dans cet environnement de «bohème » auquel j'ai fait allusion dans ma chronique précédente, je voudrais vous convier maintenant à rencontrer successivement trois grands artistes qui ont passé plusieurs années parmi nous.

Le premier et sans doute le plus grand est Yves Trudeau sculpteur (1930-2017)
Situons le d'abord dans le temps. Il fut attiré par Gilles Lefèvre pour enseigner. En effet, il faut se rappeler qu'à Orford, dans la deuxième partie du mois d'août, les musiciens se retiraient du camp dit « de musique » pour laisser la place aux artistes en arts plastiques pour qu'ils puissent, eux aussi, donner des cours de formation. Ce camp était appelé « camp des arts ». Il ne faut pas se surprendre de ce jumelage. Dans les années 50 le monde artistique était en ébullition au Québec. Pour augmenter leur force, les membres des diverses colonies artistiques se regroupaient pour être plus performants.

Trudeau passait ses étés à Southière. Ce fut sans doute un des facteurs qui l'ont aidé à doter l'Estrie de plusieurs œuvres dont certaines assez importantes.
En voici la liste. Cette liste n'inclut pas les œuvres des collections privées.
Je ne détaillerai aussi que la première.

A) VIVACE (1959-1961)
Il faut lire « VIVACÉ », le tempo musical.
Elle est installée devant la salle de concert d'Orford Musique.
Cette sculpture est son œuvre la plus connue.
Elle s'inscrit dans sa toute première période de production étiquetée du nom de « figurative »
Durant cette période, Trudeau a souvent représenté des musiciens jouant intensément de leur instrument qui lui était souvent complètement fusionné avec le corps du musicien.

B) LA FAMILLE (1962) Très belle!
Faculté de l'éducation
Université de Sherbrooke

C) VIE INTÉRIEURE (1966)
Centre Notre-Dame de l'Enfant
Sherbrooke

D) RELIEF (1968)
Hôpital de Fleurimont

E) MUR FERMÉ ET OUVERT NO.16 (1971)
Bibliothèque de Coaticook

F) Je veux vous cacher aujourd'hui l'identité de cette dernière. Elle a eu un destin si inimaginable qu'elle fera à elle seule, l'objet d'une future chronique.

Jeune étudiant, j'ai eu la chance de rencontrer M, Trudeau quelques fois et à Outremont et à Southière J'étais très impressionné par son humilité, malgré sa grande réputation. Il m'a aussi confié un petit secret : il n'a jamais suivi de cours de sculpture. Il disait qu'il avait appris à « regarder » et à « modeler » seul.

Je ne voudrais pas terminer sans rappeler ma chanson du début qui pourrait se lire un peu différemment dans les circonstances. Je dirais maintenant mais non péjorativement :

« Vous qui passiez sans les voir »

J'espère en effet, que cette chronique, vous aidera à retracer ces œuvres et à les apprécier.

Jacques Couture

Chronique no. 24 **Une histoire saugrenue, obscure, presque absurde**.

Chanson de circonstance : « Le cœur est un oiseau »
Richard Desjardins (1988)
Cette chanson dit : « Dans les rues de nulle part…
Au milieu des déserts…
Il (a) refait son nid »

Dans ma chronique précédente, je vous ai laissés avec une énigme à résoudre : où donc est située cette sixième œuvre, de type sculpture publique, d'Yves Trudeau en Estrie? Je dis sixième, car il y en a peut- être sept. Cette septième serait les portes d'entrée du camp des jeunesses musicales que je trouve personnellement si belles. Pour trouver cette sixième sculpture, suivez le guide.

D'abord, vous prenez le chemin Roy jusqu'à la route 141. Vous tournez à droite et vous continuez sur cette route jusqu'à la rue Courtemanche. Sur le coin, à droite, vous verrez le parc de la municipalité du canton de Magog, appelé parc Catchpaw, en l'honneur d'une des deux premières familles de cette municipalité. Dans ce parc est posée une grande structure blanche qui fait penser à un oiseau blessé qui est venu se ¨cacher¨ là pour mourir.

Le croirez-vous ou non, ce monument avait été créé pour n'orner rien de moins que le Complexe Desjardins à Montréal, sur la rue Sainte-Catherine en face de la Place des Arts. Il y fut installé en 1976. En 1995, il a été déplacé à Longueuil pour des modifications à l'édifice.

Il n'y est jamais revenu... Pourquoi?… On l'a offert à la ville de Magog qui l'a refusé. Pourquoi…? C'est le maire de la toute petite municipalité du canton d'Orford, grand amateur d'art, qui lui a fourni ce refuge. Il serait là depuis 2002. Pour ajouter une note encore plus ¨étonnante¨ à cette histoire, c'est cette toute petite municipalité de 5000 habitants qui défraie seule les coûts d'entretien, de peinture, d'éclairage et malheureusement de l'effacement des graffitis. Une autre question se pose : Pourquoi Trudeau a-t-il laissé faire?

Si on lit les notes du sculpteur, celui-ci voulait que ce monument en l'honneur du grand québécois que fut Alphonse Desjardins soit comme un tourbillon qui s'élève vers le haut en se déployant. Il faudrait pouvoir le voir de plus bas, de plus loin et de tous les côtés.
Si la localisation actuelle n'est pas, selon moi, idéale, rendons au moins hommage à ce maire qui a sauvé l'œuvre… Pour le moment, je remets à plus tard des réponses à toutes ces questions qui restent sans explications.
Dans la prochaine chronique, nous visiterons « la petite charmille » et les deux grandes musiciennes qui y vivaient.

Et oui, cela se situait aussi à Southière.

Jacques Couture Janvier 2023

Chronique no. 25 La petite charmille et son incroyable histoire

Fidèle à mon annonce de janvier, je veux toujours rester dans ces années 60 et 70 pendant lesquelles Southière hébergeait les professeurs des différents camps d'été, et vous raconter une histoire vraie mais très pittoresque, voire incroyable, qui est survenue durant cette période. Pour vous en faire saisir tout le cachet, je me sens obligé d'abord d'en reconstituer le décor puis de tenter de décrire l'atmosphère dans laquelle elle s'est déroulée.

Le décor (un décor changeant!)

Jusqu'à la fin des années 60, le vaste quadrilatère incluant la maison Beaudoin (376, av. De la Chapelle) le petit Boisé et la Maison Beaulieu (247, av. du Parc) était couvert par une forêt non entretenue dans laquelle se cachait un petit chalet inhabité. Sans plus de vérification, on l'avait identifié comme étant le terrain Simington.

On apprit un jour qu'il venait d'être vendu à une professeure du camp : Mme Andrée Desautels. Peu de temps après, on nous dit que le terrain avait été subdivisé en trois parties : la première restait entre les mains de la professeure, la deuxième avait été achetée par M. Jean Coutu (le pharmacien) et une troisième par un citoyen de Magog : M. Conrad Marcotte, celui-là même qui voudra se porter acquéreur de nos deux plages en 1975.

Encore un peu plus tard, autre rebondissement : M. Coutu vend ses terrains à M. Marcotte pour prendre possession du domaine « Campbell » faisant partie de « l'Hermitage ». Ce domaine était composé de plus de trois grandes habitations donnant sur le lac de deux côtés. M. Marcotte s'empressa de construire, en 1971, sept chalets et sa maison sur ces terrains qui lui appartenaient, cela au grand dam de Mme Desautels qui lui a reproché de ne pas avoir respecté ses promesses d'achat. Malgré ce contretemps, Mme Desautels et sa compagne, Nadia Strychek , vécurent dans leur domaine pendant plus de trente ans. Elles le baptisèrent « La petite charmille ». Même si ces arbres appelés « charmes » ne poussaient pas sur leur terrain, elles voulaient ,en choisissant ce nom, faire plutôt ressortir le côté bucolique de leur refuge.

Objectif no.2 : l'atmosphère

Les deux musiciennes passaient toutes leurs vacances à Southière. Elles y vivaient presqu'en ermites, communiquant peu avec l'entourage et ne recevant que très peu de visiteurs, cela jusqu'à ce qu'un jour, un événement aussi spectaculaire qu'inattendu vienne diriger tous les projecteurs sur elles. En effet, au début d'un bel après-midi ensoleillé, une Mercedes décapotable, ancien modèle, est venue se garer dans leur entrée. Au volant du véhicule : le premier ministre Pierre Elliott Trudeau lui-même !

Médusés, nous nous interrogions tous sur les raisons motivant une telle visite.

Je vais aujourd'hui m'arrêter ici, espérant que le décor(un terrain caché par des haies et des arbres) et une atmosphère (deux femmes secrètes et un premier ministre flamboyant) ont été suffisamment campés, nous apprendrons, dans la prochaine chronique, à mieux connaître ces deux grandes dames, obscures à nos yeux, mais qui ont réussi à faire déplacer un premier ministre.

Jacques Couture
Février 2023

Chronique no.26
La petite Charmille et ses occupantes (deuxième partie)

Reprenons le récit amorcé dans notre chronique du mois dernier.

Le lendemain de cette visite inopinée du premier ministre Trudeau à Southière et à la petite Charmille, j'ai osé traverser la rue pour féliciter ma voisine et aussi apaiser la curiosité de tous. Andrée Desautels m'a remercié et a avoué qu'elle connaissait bien M. Trudeau. Elle avait même fait un voyage avec lui. Un peu pour le prouver, elle m'a fait entrer dans son chalet et a ouvert un album de photos. On la voyait bien avec M. Trudeau et un groupe d'une trentaine de personnes. En recoupant les images et l'actualité du moment, j'ai déduit qu'il s'agissait du récent voyage de Trudeau en Chine en 1973, voyage qui avait demandé plusieurs mois de préparation à cause de ses implications diplomatiques. Il avait aussi voulu s'adjoindre pour ce voyage plusieurs éminents Canadiens. Il avait probablement appris à connaître Mme Desautels à la suite des succès de la musicienne à l'Expo.67. Elle avait été choisie à ce moment comme commissaire adjointe du pavillon thématique « l'Homme et la musique ». Elle était responsable de toute sa programmation. Elle s'était si bien acquittée de cette tâche qu'elle s'était attiré les félicitations du premier ministre de l'époque : Lester B. Pearson
Cette importante responsabilité à l'Expo, Andrée Desautels avait toutes les compétences nécessaires pour bien la remplir. En effet, jetons un coup d'œil rapide sur le déroulement de sa carrière antérieure.
Née en 1923, elle complète sa formation musicale à Montréal de 44 à 47 puis à Paris durant 2 ans où elle décroche deux premiers prix. De retour au Canada, en plus de ses activités d'enseignement dans nos institutions universitaires, elle entreprend plusieurs autres projets. Elle initie les Québécois aux ondes Martenot et la connaissance du luth. Elle est la directrice d'une revue musicale pancanadienne. Surtout elle s'implique dans le mouvement des Jeunesses musicales du Canada. Elle sert de présentatrice dans plus de 400 concerts donnés dans ce cadre.
Elle prend sa retraite en 88, mais n'abandonne pas Southière pour autant. C'est aussi à ce moment que les honneurs commencent à pleuvoir. En 88, c'est la médaille de l'Assemblée nationale, en 95 c'est l'Ordre du Canada, en 2002, la Médaille du jubilé d'or de la Reine et enfin celle du Jubilé de diamant en 2012.
Mme Desautels n'a jamais fait étalage de ses honneurs à Southière. En contrepartie, les résidants ne les soulignaient pas non plus, sans doute par ignorance. Les initiés n'en parlaient pas pour respecter son intimité.
Je suis certain que j'obtiendrais aujourd'hui son pardon pour avoir diffusé tous ces secrets. Je le fais évidemment à titre posthume dans le but d'honorer la mémoire de cette grande citoyenne de Southière.

Jacques Couture
Mars 2023

Chronique no. 27

La petite Charmille, bien triste fin.

Je clos ce chapitre portant sur les artistes qui passaient l'été avec nous avec un certain sentiment de mélancolie; et cela pour beaucoup de raisons. Tout d'abord, les artistes qui prodiguaient leur enseignement au Camp des Jeunesses Musicales ne viennent plus passer leurs étés avec nous. Une deuxième est qu'Andrée Desautels dont j'ai parlé dans la chronique précédente, qui a acheté une propriété à Southière et qui est restée parmi nous pendant plus de trente ans, est décédée tout dernièrement le 23 février dernier à quelque mois de ses cent ans. Nous avons appris son décès le 3 mars peu après la parution de ma dernière chronique. Il faut dire qu'elle ne venait plus à Southière depuis plusieurs années et qu'elle était en institution depuis plus de quinze ans. Sa compagne de vie, Nadia Strychek, était déjà décédée en 2016.

Je me dois de dire quelques mots sur cette femme charmante qu'était Nadia. Née en Belgique en 1934 de parents tchèques, elle avait entrepris une carrière de pianiste au conservatoire de Bruxelles puis à la fameuse institution qui était la Chapelle musicale de la reine de Belgique Elizabeth de Belgique. Elle a ensuite mené une carrière de concertiste qui l'a amenée à donner des concerts dans toutes les capitales d'Europe. Sans doute attirée par Andrée, elle s'est établie au Canada en 1966. Elle a consacré son temps à enseigner et à donner de multiples concerts à travers le Canada dans le cadre des Jeunesses Musicales. Elle a enseigné à Orford de 1966 à 1978.

L'état psychologique d'Andrée se détériorant, on la vit moins régulièrement à la petite Charmille. Même éloignée involontairement, elle comptait toujours sur son voisin pour prendre des nouvelles de Mme Desautels .

Afin de garder un souvenir de ces deux ferventes adeptes de Southière , j'ai accroché au fond de mon jardin l'enseigne qui était suspendue à l'entrée de leur propriété. J'en ai mis une photo en annexe. En la regardant, je me reproche toujours de ne pas avoir pris les devants et de ne les

pas avoir invitées à se joindre aux activités de l'Association. Je suis certain que tous auraient apprécié le récit de leurs carrières et leur grande culture.

Jacques Couture
1er avril 2023

P. S. Pierre Elliot Trudeau est venu trois fois à Southière et mes enfants m'assurent que son auto était bien la « gull wing » de Mercédes. Allez la voir sur le web.